

Plantes toxiques et vénéeneuses de ce pays

Autor(en): **Hilfiker, Roland**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la pierre polie et du bronze. A cette époque, les forêts s'étendaient jusqu'aux rives de nos lacs. Les hommes n'en pouvaient défricher qu'une petite partie pour faire pâturer leurs bœufs, chèvres et moutons.

Un rongeur bien sympathique, dont on recueille aussi les ossements, animait les rives de tous nos lacs, c'est le castor. Il devait édifier ses constructions non loin des hommes, comme le font encore les castors du Rhône, et ses abatis de jeunes arbres sans valeur ne devaient guère être plus importants que maintenant. On a réintroduit avec succès le cerf et le bouquetin; ne pourrait-on pas tenter d'établir une modeste colonie de castors en choisissant une rive tranquille, bordée de boqueteaux hospitaliers sur un domaine inexploité? Est-il encore possible de trouver sur notre territoire un petit paradis de ce genre?

On voudrait pouvoir protéger la loutre en voie de disparition, dont l'alimentation en poissons n'a jamais fait grande concurrence à nos pêcheurs en rivières, la martre, un des plus élégants petits fauves de nos forêts, le blaireau, peu nuisible à nos cultures, et l'aigle, un des plus majestueux animateurs de nos paysages alpestres, que nous félicitons nos voisins du canton de Vaud d'avoir récemment classé dans la liste des oiseaux à protéger.

Va, et protège ton pays!

Citadin qui te prépares à quitter la ville

pour quelque temps de repos dans notre beau pays, je souhaite que ces quelques lignes t'aient engagé à réfléchir sur la valeur du sentiment de respect que l'on doit à toute la nature qui nous entoure, aux éléments qui la composent, parties intégrantes du paysage, montagnes et plaines, tout ce que la terre a modelé dans ses incessantes transformations. J'ai essayé de montrer que les plantes et animaux ont droit à notre respect non seulement comme être vivants mais aussi comme archives vivantes de l'histoire de notre pays. Comportons-nous avec modération dans la cueillette des fleurs, observons les animaux sans les troubler et pénétrons-nous de ces bonnes dispositions dès le départ. A ce propos, je recommande aux automobilistes, motocyclistes et tous voyageurs motorisés de lire l'article de M. H. Larsen paru dans le numéro de mai 1951 du journal de la Ligue suisse pour la protection de la nature, dans lequel l'auteur relate ses observations faites sur la route suisse parcourue un dimanche de Villeneuve à Genève. Le recensement des petits cadavres des victimes de la circulation, recueillis dans cette soirée s'est élevé à 122 oiseaux (nombreux moineaux, pinsons, merles, rouges-gorges, fauvettes, une caille, une chouette, un pic, une pie, etc.), 27 hérissons, 3 écureuils, une hermine, etc.! Que ce suggestif bilan puisse engager chaque conducteur à plus d'attention et plus de prudence.

Et maintenant, ouvrez les yeux, observez et bonnes vacances.

Plantes toxiques et vénéneuses de ce pays

PAR ROLAND HILFIKER

Qu'est-ce qu'une substance toxique?

On peut considérer comme étant toxique toute substance dont l'introduction dans l'organisme y cause des lésions graves pouvant, dans certains cas, aboutir à la mort.

Il va sans dire que la toxicité d'une substance est fonction de la quantité ingérée. C'est ce qui explique que de nombreux médicaments qui, aux doses thérapeutiques, ne présentent aucun danger, deviennent, si ces doses sont dépassées, de redoutables toxiques.

On peut même aller plus loin et dire que toute substance, même si elle n'est pas cataloguée comme poison, peut engendrer de graves perturbations dans l'économie de l'organisme lorsque la dose est exagérée.

La toxicologie est la science qui s'occupe non seulement de l'étude des poisons et de leur répercussion dans l'organisme, mais également de leur détection dans les organes lésés.

Les plantes médicinales contiennent souvent des principes actifs d'action assez énergique qui leur confèrent une toxicité non négligeable. Le fait que de nombreuses personnes récoltent



La dangereuse belladonne avec ses jolies fleurs rougeâtres et ses appétissantes baies noires.

elles-mêmes des herbages pour en faire des tisanes mériterait à lui seul d'attirer l'attention du public sur certaines d'entre elles. Il ne saurait être question de les mentionner toutes ici et, pour plus de détails, nous prions le lecteur de se référer à la littérature spécialisée mentionnée en fin d'article.

Plantes toxiques

Le nombre des plantes toxiques est assez élevé. On compte une centaine de genres dont plusieurs espèces sont dangereuses. Le nombre des espèces simplement toxiques est encore plus élevé.

La toxicité varie pour une même plante d'un individu à l'autre, d'une espèce animale à l'autre, elle dépend aussi des conditions de culture (altitude, saison, nature du sol, etc.).

Grosso modo, on peut distinguer parmi les plantes toxiques deux grands groupes:

A. — Plantes qui sont toxiques par absorption.

B. — Plantes qui sont toxiques par leur contact ou par leurs exhalaisons.

A ces deux groupes on pourrait encore ajouter les plantes qui sont toxiques pour les



Le Sumac vénéneux (*Rhus Toxicodendron* L.) du Jardin botanique de Genève. Le *Rhus*, vulg. Poison Ivy (Lierre vénéneux) ou Herbe à la puce, est une des plantes les plus redoutées aux Etats-Unis et au Canada. Introduit en Suisse à titre médical semble-t-il, il a provoqué à plusieurs reprises des dermatoses. Cf. Le Sumac vénéneux, par Rd. Weibel, «Journal des Musées», Genève oct. 1950. (Cliché aimablement prêté par le Conservatoire botanique de Genève.)

animaux, alors qu'elles ne présentent pas de danger pour l'homme. Tel est par exemple l'if (*Taxus Baccata*), qui est dangereux pour le cheval: on admet que 200 g de ses feuilles suffisent à provoquer la mort d'un animal. On pourrait citer également toute une série de plantes dangereuses pour les chiens (*gui*, *chélidoïne*, *narcisse*), les bovidés (*houx*, *genêt d'Espagne*), les chèvres et les moutons (*rhododendron* en particulier), sans épuiser pour autant le sujet.

Plantes toxiques par contact ou par exhalaisons

Ce groupe comprend des plantes non médicinales, qui présentent un danger principalement pour les horticulteurs et les fleuristes; elles peuvent l'être pour l'amateur de plantes qui en cultive dans son appartement ou dans son jardin. C'est ainsi que certaines *primevères* ornementales provoquent chez des personnes particulièrement sensibles des dermatites souvent assez tenaces. Mentionnons aussi les *sumacs* (*Rhus toxicodendron*), plantes cultivées à titre ornemental et particulièrement irritantes; les *platanes* et les *ailanthes*, les *clématites* et les *daphnés* peuvent également causer des maux.

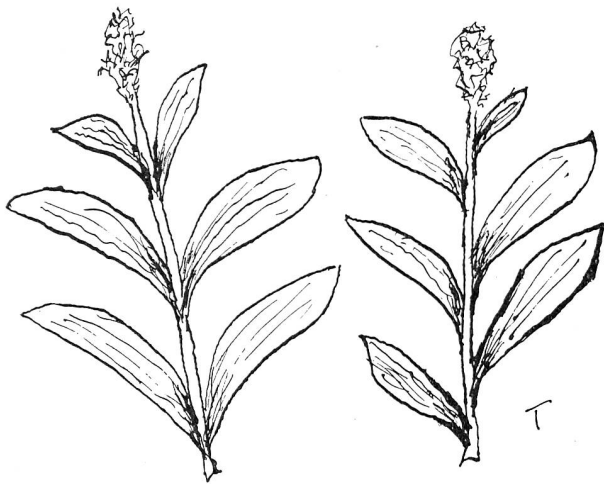
Parmi les plantes dont les exhalaisons sont désagréables en ce sens qu'elles provoquent chez des personnes sensibilisées de légers maux, on peut citer les *narcisses* et les *lys*.

Attention à ces baies!

Ce groupe, beaucoup plus important par le nombre comme par la gravité des troubles qu'il peut provoquer, peut encore être divisé. C'est ainsi que les plantes à baies toxiques sont surtout à craindre pour les enfants, volontiers tentés par leur belle apparence.

La *belladonne* est la plus dangereuse parmi elles, car sa baie semblable à une cerise est particulièrement engageante. Sa toxicité est variable mais il suffit souvent de deux à trois baies pour voir apparaître les premiers symptômes d'intoxication: sécheresse de la gorge, dilatation de la pupille, voire même entraîner la mort. Le *chèvrefeuille des haies* (*Lonicera Xylosteum*) porte également des baies dont la toxicité n'est pas à négliger. D'autres plantes à baies telles que la *parisette*, le *muquet*, le *sceau de Salomon*, le *fusain*, les *morelles* ne sont pas sans présenter un certain danger.

A côté de ces plantes à baies, il existe une catégorie de plantes toxiques susceptibles d'être confondues avec des plantes comestibles (légumes ou autres). C'est ainsi qu'il faut se garder de confondre le *vératre* avec la *grande gentiane*. Ces deux plantes répandues dans tous les pâturages peuvent être confondues, lorsqu'elles ne sont pas fleuries, par des personnes peu versées en botanique. Il suffira de se rappeler que la gentiane a des feuilles opposées alors que chez le vératre elles sont alternes, pour éviter une



La grande gentiane, aux fleurs jaunes, a des feuilles opposées (à gauche). Le vératre, aux fleurs blanc verdâtre, a des feuilles alternes (à droite).

confusion qui pourrait être funeste. Il ne faudrait pas non plus préparer des beignets aux acacias avec les fleurs jaunes du *cytise*, non plus qu'utiliser des racines d'*oenanthe* ou de *cigüe* en guise de navets ou de carottes!

Cueillez-les, mais n'y goûtez pas!

Parmi les plantes dangereuses de notre flore mentionnons encore la *digitale*, la *jusquiame*, le *stramoine*, l'*aconit* aux belles cloches bleues, le mélancolique *colchique* d'automne, les *laurelles* (laurier-cerise), les *renoncules* (Bouton-d'or), les *trolles*, les *anémones*, les *populages*, qu'il faut se garder de porter à sa bouche.

Certaines plantes fréquemment cueillies elles aussi pour leurs propriétés ornementales sont également toxiques, quoique dans une proportion moindre. Ce sont les *perce-neige*, le *cyclamen*, les *narcisses*, les *nigelles*, certains *genêts*, les *ancolies*, l'*arnica*, les *euphorbes*, les *ellébores*, les *pain de coucou*, les *oseilles*, etc.

Faisons encore en deux mots le procès de quelques plantes réputées pour leur propriétés soi-disant abortives: la *rue* et la *sabine* qui, fort toxiques et d'action hypothétique, doivent être proscrites de l'arsenal thérapeutique.

Comme on le voit, le nombre des plantes toxiques est assez élevé et la cueillette des fleurs et des herbages pour l'usage ornemental ou médicamenteux doit se faire avec une certaine prudence. En particulier aucune espèce toxique ne doit être récoltée pour en faire de tisane. Il est de plus déconseillé de les sucer, fût-ce à titre esthétique, comme d'aucuns aiment à le faire!

En cas d'empoisonnement par une plante toxique

En cas d'empoisonnement, par les plantes ou par d'autres toxiques, il ne faut pas hésiter un instant et appeler un médecin sans tarder en lui indiquant si possible la plante ou la nature du

poison absorbé. Lui seul pourra appliquer le traitement approprié. Si l'éloignement ou une autre cause empêchait le praticien d'arriver immédiatement on peut administrer à l'intoxiqué une suspension de charbon (environ 50 g dans 1/2 litre d'eau), mais seulement si ce dernier n'a pas perdu connaissance: dans ce cas on ne doit rien lui faire absorber.

Les plantes énumérées dans cet article ne sont pas les seules plantes dangereuses de notre flore. Notre but, en mentionnant quelques espèces toxiques parmi les plus courantes, sera atteint si ces quelques lignes incitent les promeneurs à faire preuve de circonspection même à l'égard de plantes dont ils n'ont pas lieu de soupçonner la toxicité.

N. B. On peut consulter pour plus de détails:

P. Fournier: «*Les Plantes médicinales et vénéneuses de France*», Edit. P. Lechevalier, Paris, 1948.

A. Dolivo: «*Plantes toxiques de chez nous*» (*Revue horticoles suisse*, n° 10, octobre 1951).

A. Dolivo: «*Plantes toxiques indigènes*» (*Bulletin Galeonica*, n° 6, 1951).

VOTRE CROIX-ROUGE

TRANSFUSION SANGUINE

A fin avril, la division de fabrication préparait le 50 000^e flacon de citrate.

De février à fin mai, elle avait préparé: 10 143 appareils de prise et 6343 appareils de transfusion de sang, 8660 flacons de citrate, 1930 unités d'eau distillée apyrogène, 4697 unités de plasma desséché, 4300 flacons vides stérilisés.

Depuis la création de l'installation de fabrication du plasma desséché, les sections de la Croix-Rouge suisse ont fourni au total 16 373 dons de sang, récoltés lors de 178 séances de prises de sang collectives.

INFIRMIERES

Le 15 juin, 39 élèves de l'école d'infirmières de l'Hôpital cantonal de Lausanne reçurent leur diplôme.

Le 19 juin, l'École d'infirmières de la Croix-Rouge suisse «La Source», à Lausanne, remit leur diplôme à 45 nouvelles infirmières.

COLONNES CROIX-ROUGE

Les colonnes 52 à 54 de Genève, Neuchâtel et Delémont font leurs cours de répétition du 7 au 19 juillet avec le Groupe sanitaire 1, de même que les recrues de langue française accomplissant leur cours d'introduction.

Un cours de cadres des colonnes Croix-Rouge des trois régions linguistiques a eu lieu à Berne du 30 juin au 12 juillet.

SECOURS AUX ENFANTS

L'accueil en famille d'enfants réfugiés

La commission du secours aux enfants prévoit de reprendre, l'hiver prochain, l'action de secours aux enfants réfugiés, plus particulièrement d'Allemagne, en organisant à nouveau l'accueil dans des familles suisses.